

Étude IFOP : Des taux bas de crédits immobiliers, essentiels au maintien du marché

par Jean-Marc Torrollion, Président de la FNAIM et Philippe Tabet, Directeur Général adjoint de Cafpi.

Selon l'étude IFOP commandée par la FNAIM sur le moral des Français face au marché immobilier¹, 76% d'entre eux estiment que les taux proposés par les banques sont attractifs tandis que 56% pensent qu'il est aisé d'obtenir un crédit immobilier.

Selon Philippe Tabet, Directeur Général Adjoint de Cafpi, « ce résultat n'a rien de surprenant, car on constate que les taux pratiqués en août 2018 restent très proches des records historiquement bas obtenus à la rentrée 2016 ». Pour rappel, en août 2018, les taux présentés par la météo des taux de Cafpi étaient en baisse :

Taux	Mai 2018	Août 2018
10 ans	0.93	0.82
15 ans	1.19	1.11
20 ans	1.38	1.34
25 ans	1.64	1.59

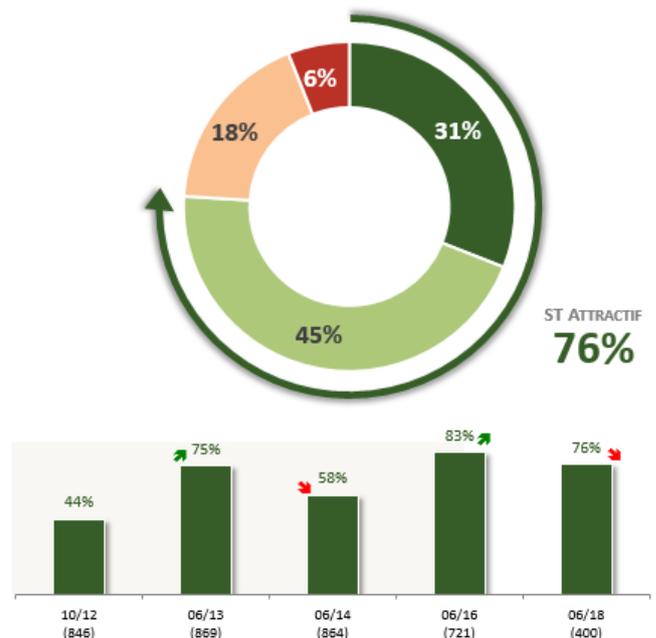
Base : Individus âgés de 25 ans et plus = 400

Quel impact ont des taux aussi bas sur le marché ?

Ils maintiennent le marché, car, dans le même temps, les prix sont en hausse dans l'ensemble des grandes villes. Sur 1 an, le pouvoir d'achat immobilier est lui en berne. « Sur les villes les plus recherchées : Bordeaux ou Lyon, les emprunteurs perdent respectivement 10,71 m² et 6,22 m² en août 2018 par rapport à août 2017, c'est une pièce, voire une chambre, en moins ! », indique Jean-Marc Torrollion, Président de la FNAIM.

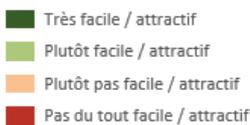
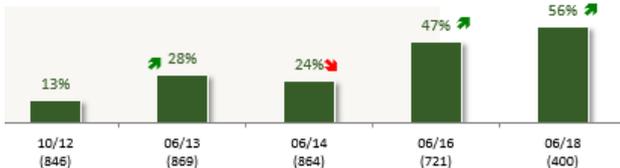
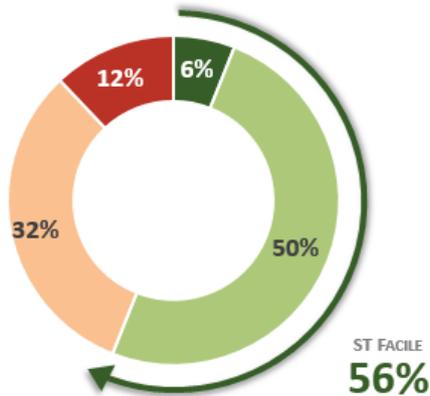
« En 2016, 83% des interrogés trouvaient les taux des crédits immobiliers attractifs. 76% en 2018 reste encore un très bon score, même si la hausse des taux amorcée depuis plus d'un an, accompagnée des mesures gouvernementales sur les aides à l'accession (recentrage du PTZ, suppression des APL Accession), a marqué l'esprit des Français », renchérit Philippe Tabet, Directeur Général Adjoint de Cafpi.

Attractivité des taux des crédits immobiliers



¹ Etude interrogeant 400 individus âgés de 25 ans et plus

Facilité d'obtention d'un crédit immobilier



Ces crédits attractifs jamais autant perçus comme faciles à obtenir !

56% de l'échantillon interrogé perçoit une grande facilité à l'obtention d'un crédit immobilier. **Il s'agit d'un record historique, car depuis 2012, les Français n'ont jamais ressenti une telle facilité.**

« Si les banques sont souvent pointées du doigt à cause de leurs conditions d'accès au crédit, la conjoncture actuelle les incite à prêter. La pierre est un actif tangible, une garantie qui rassure les banques qui sont aujourd'hui prêtes à répondre à l'envie qui transparaît. De plus, elles sont à la recherche d'une nouvelle clientèle qu'elles peuvent capter par des conditions de crédits concurrentielles », explique Philippe Taboret, Directeur Général Adjoint de Cafpi.

« Le sentiment qu'il est possible plus que jamais d'obtenir facilement des crédits à des taux bas, donc attractifs, est un signe extrêmement positif pour l'accession à la propriété et la bonne santé du marché immobilier », conclut Jean-Marc Torrollion, Président de la FNAIM.

Suivez la FNAIM sur les réseaux sociaux :



À propos de la FNAIM

La Fédération Nationale de l'Immobilier (FNAIM) est la première organisation syndicale des professionnels de l'immobilier en France. Ses adhérents exercent tous les métiers de la transaction, de la gestion, de la location, de l'expertise, du diagnostic, etc. Créée en 1946, elle est présente sur l'ensemble du territoire par son maillage de Chambres départementales et régionales.

La FNAIM accompagne au quotidien ses adhérents dans l'exercice de leurs activités. Elle leur dispense les formations, initiales et continues, qui différencient les professionnels FNAIM par leurs compétences et la qualité de services offerts aux particuliers. Elle veille au respect, par chacun de ses membres, de son Code d'Éthique et de Déontologie, garant de la protection des droits du consommateur.

Par sa représentativité, sa connaissance des marchés immobiliers, ses compétences juridiques et techniques, la FNAIM est un interlocuteur reconnu par les Pouvoirs Publics pour l'élaboration des politiques et des législations relatives au logement. Les statistiques qu'elle établit à partir des données recueillies auprès de ses adhérents et qu'elle diffuse gratuitement permettent de suivre au plus près l'évolution des marchés du logement en France. A la fois référence et partenaire, la Fédération veut faire partager une vision positive, équilibrée et sociale de l'immobilier. La FNAIM fait partie du Conseil National de la Transaction et de la gestion immobilières (CNTGI).

CAFPI en bref

CAFPI est le leader du marché des courtiers en crédits. Il est totalement indépendant, aucun groupe bancaire ne figurant dans son capital. Avec un effectif de 1.420 personnes, CAFPI est présent, via ses 230 agences en propre, dans toute la France & DOM-TOM pour accompagner ses clients dans toutes les étapes de leur projet immobilier. En 2017, CAFPI a finalisé 51 000 dossiers, pour plus de 10 milliards d'euros de crédits signés. Le métier de courtage en prêts immobiliers est toujours en plein essor puisque près de 40 % des crédits en France se font via un courtier. Grâce à ses volumes, CAFPI obtient des 150 banques et assureurs partenaires avec lesquelles il travaille en permanence des conditions particulièrement avantageuses dont il fait bénéficier directement ses clients. Membre de l'APIC, CAFPI est également présent sur le web avec son site www.cafpi.fr ainsi que pour ses autres offres spécialisées : www.cafpi-assurances.fr pour les assurances emprunteurs et www.cafpi-regroupementcredits.fr pour son offre de regroupement de crédits. Sous l'impulsion de son Président, Laurent Desmas, CAFPI se fixe pour objectif de devenir la référence Crédit en France.